VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriete de valeur améliorée, No. 1539 rue Music, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson et l'avenue Washington.

Michael F. Carrano vs. Joseph G. R. Gautreaux.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orleans — No. 58,933 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire sus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques devant la nouvelle bâtisse de cour à l'entrée de la rue Royale le JEUDI, 4 septembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dependent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Music, Claiborne et Robertson (autrefois St. Jean Baptiste) et l'avenue Washington, lequel dit lot est désigné par la lettre B sur plan d'arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, un croquis duquel a été annexé pour référence à un inventaire pris par Fred Zengel, notaire pour la paroisse d'Orléans, le 13 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Frederick Krass et Mme Maria Fredericka Dittenmeier, son épouse, suivant le dit croquis le dit lot mesure en mesure américaine trente trois pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Music sur cent quarante deux pieds, trois pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats pour le demandeur.
août—3,10,17,24,31sept—1

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Des bons terrains à bâtir pour spéculer ou pour placer son argent.

Mlle Jeanne De Lassus et als. vs. Mlle Delphine De Lassus et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,081 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 21 août 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre émis et signé le 30 juin 1913 et d'un jugement amendé et corrigé, rendu et signé le 18 juillet 1913 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la sus-dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Quatorze certains terrains, situés dans le Troisième District de cette ville, anciennement le faubourg Washington, dans l'Ilet No. 866, ancien No. 39, borné par les rues Piety, Louisa, Joséphine (maintenant Prieur) et par la rue Solidelle (maintenant N. Roman) sur le plan original de E. M. Allou d'Hemecourt le 17 janvier 1848, déposé dans le livre des plans No. 1 d'Octave de Armas, ancien notaire, pour cette paroisse, et désigné sur le dit plan par les Nos. un, deux, trois quatre, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit et dix neuf, les dits terrains Nos. un, deux, trois t quatre, s'attenant l'un à l'autre et mesurent chacun trente et un (31) pieds de face sur la rue Louisa, par cent quinze (115) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos. dix et onze, s'attenant l'un à l'autre et mesurent chacun trente et un (31) pieds de face sur la dite rue Louisa par cent quinze (115) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit lot No. onze formant le coin des rues Louisa et Solidelle (maintenant N. Roman) et les terrains Nos. douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit et dix neuf, s'attenant l'un à l'autre et mesurent, chacun, trente et un (31) pieds de face sur la rue Piety par cent quinze (115) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes entre lignes égales et parallèles. Le dit lot No. douze formant le coin des dites rues Piety et Joséphine (maintenant Prieur).

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes dues et exigibles de 1913, en sus et en plus du montant de l'adjudication. Dix pour cent comptant aux frais de l'acquéreur au moment de la vente. Actes de vente devant M. Alphone Cuneo, notaire, au frais de l'acquéreur. J. B. ROSSER, JR., Avocat.

juillet—20,27août—3,10,17,21

Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Mme Isabella Garey, épouse de C. V. Hermanson, vs. Mme Georgiana Garey, épouse de Charles Rainey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,217 — Par DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 834 rue Carondelet — JEUDI, 7 août 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement signé le 24 juin 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la cour ci-devant mentionnée, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un simple et un double cottage, désignés par les Nos. 228 280 et 232 rue Olivier, situés dans la Paroisse d'Orléans sur la rive droite de la rivière Mississipi en face de la ville, étant une partie d'une certaine étendue de terre communément appelée la propriété "Gosselin," et désignée comme terrains Nos. 8 et 9 de l'Ilet No. 2 maintenant l'Ilet No. 31 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le 8 avril 1853, et déposé pour référence dans le bureau de Chiapella, notaire en cette ville; le dit carré est borné par les rues Delaronde, Valiette (anciennement Gosselin), l'avenue Pelican (anciennement Peter) et la rue Olivier et les dits terrains s'attenant l'un à l'autre et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Olivier par une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur; la balance s'il il y en a payable en 1 et 2 ans, garantie par des billets portant intéret au taux de 7 pour cent per annum, à date de l'adjudication et garantie par lien et privilège de vendeur et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente aura le pacte de non alienando; une clause qui pourvoie pour une vente sans estimation et 10 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès pour exiger le paiement des dits billets; et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente; l'acquéreur doit assumer le paiement au delà du prix de l'adjudication de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1913, et doit déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication. L'acte de vente est aux frais de l'acquéreur, devant Charles I. Dénéchaud, notaire public.

W. J. BRANNIGAN,
A. J. ROSSI, Avocats.
Juillet—6,13,20,27août—3,7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Andrew Strack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,323 — Division C — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Andrew Strack, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. D. DIMITRY, Avocat.
Juillet—29août—2,7

VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re minors Joe Gangloff, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,023 — Division D — Par LEONARD STERN, Encanteur, il sera vendu en vente publique le JEUDI, 4 septembre 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 2 juillet 1913, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui en dépendent dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Soraparu, désigné comme lot No. 200 du carré No. 8 sur un plan du faubourg Lafayette, dressé par Pillé, voyer; le dit lot mesure 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne le divisant du lot No. 208 et 38 pieds 1 pouce et 1 ligne en largeur en arrière.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1913. Acte de vente devant être passé devant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
OSCAR SCHREIBER, Encanteur.
Avocat. août—3,10,17,24sept1

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. M. J. Schumann vs. Louis H. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,178 — Division E — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, dans l'affaire intitulée Mme E. M. J. Schumann vs. Louis H. Schumann, dossier No. 88,178, dit ordre daté et signé 12 juin 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Fonotères, No. 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 7 août 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certain terrains de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui s'y trouvent ou qui en dépendent de quelque façon, situé et étant dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré No. 18 (faubourg de Greenville) borné par les rues Magasin, Chestnut (maintenant Audubon), Market (maintenant Meadow) et Walnut, lequel le dit terrain est désigné sur un plan par Pillé, voyer, annexé à un acte de partage entre la veuve et heritiers de Joseph R. Damonte, par un acte devant R. L. Tullis, ancien notaire le 19 avril 1897 par les numéros onze et douze et mesurent chacun, d'après le dit plan, trente pieds de face à la rue Walnut, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 11 forment le coin des rues Meadow et Walnut, le dit acte étant dûment enregistre dans le bureau de "Conveyance Office" pour cette paroisse dans le livre No. 223 folio 573.

CONDITIONS — Comptant; les ventes sont sujettes à tous les baux encore en vigueur. Les acquéreurs doivent payer les dépenses des actes de ventes devant Edouard F. Henriques, notaire, et au moment des adjudications, deposer 10 pour cent (sans intérêts et sans amende du prix de l'achat avec

Jbouvat REAL ESTATE

Encanteur, 820 rue Commune.
HENRIQUES & DUCHAMP.
Avocats pour le demandeur.
juillet—6,13,20,27août—3.7

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double agréable, Nos. 333-335 avenue St. Maurice, coin de la rue Bienvenue, sur deux lots de terre; ainsi que deux lots vacants sur la rue Bienvenue.

Succession d'Etienne Courrege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,237 — Division E — A l'enchère, JEUDI, le 21 août 1913, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juillet 1913 dans l'affaire ci-dessus qi m'a été adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances y appartenant situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 78, borné par les rues Bienvenue, Tricou, Pontalba (anciennement rue Jumonville) et l'avenue St. Maurice sur le croquis d'arpentage par C. Uncas Lewis, sous-voyer de la ville, daté le 18 juin 1900 et annexé à un acte de vente par Mme J. M. Bonneau à D. E. Seghers, passé devant F. D. Charbonnet, notaire, le 12 janvier 1903; d'après lequel croquis les dits lots mesurent chacun trente pieds, quatre pouces de face sur la rue Bienvenue par cent trente six pieds, onze pouces et cinq lignes et demi de profondeur.

2. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances y appartenant situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 19 et 20 dans l'Ilet No. 78, borné par l'avenue St. Maurice (anciennement rue Hancock) et les rues Bienvenue, Tricou et Pontalba (anciennement Jumonville) sur n plan particulier fait le 11 mai 1881 par Edgar Pilié, architecte, lesquels dits lots mesurent, en mesure américaine, d'après le dit plan, chacun trente pieds, cinq pouces et une ligne de face sur la rue Hancock (maintenant avenue St. Maurice) par cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles; lot No. 20 formant le coin de l'avenue St. Maurice (anciennement rue Hancock) et la rue Bienvenue. Les améliorations consistent en un cottage double portant les numéros municipaux 333-335 rue St. Maurice.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant et le solde s'il y en a, en billets de l'acheteur ou des acheteurs, payable en un an ou deux ans à partir de la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an à parti de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et par privilèges de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer les taxes de 1913 en sus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur du prix de l'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur, devant Félix J. Dreyfous, notaire.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur, Bureau, 302-304 Hennen Bldg.
A. D. DANZIGER, F. J. DREYFOUS,
Avocats pour le demandeur.
Juillet- 20,27août—3,10,17,21

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE

1240 RUE DAUPHINE, COIN BARRACKS

LE JEUDI 4 SEPTEMBRE, 1913 à MIDI

à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession de Joséphine Antoinette Stephany, veuve d'Adrien Stephany.
No. 36,836 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ERNEST CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido — Le JEUDI, 4 septembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé le 31 juillet 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, actuellement en congé, je vendrai en vente publique la propriété suivante décrite à savoir:

Lot No. 1, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 1240 rue Dauphine, dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Hôpital et Barracks, mesurant vingt cinq (25) pieds à la rue Dauphine sur soixante cinq (65) pieds, cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Barracks. Les améliorations comprennent un cottage en bois, couvert en ardoises, contenant six chambres.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêts depuis la date de l'adjudication jusqu'au moment du paiement. La partie de crédit devant être garantie par lien du vendeur avec les clauses de sécurités usuelles. Les taxes de 1913 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devant toucher les loyers seulement depuis et après la date de la signature de l'acte de vente. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant notaire qui sera désigné par l'encanteur; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication en compte du prix de la vente ne portant aucun intérêt.

ERNEST A. CARRERE,
806 rue Perdido. Encanteur.
août—3,10,17,24,31sept—4

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE

1023 RUE DÉSIRÉ

Entre les rues Remparts et St. Claude

Le Jeudi 28 Août, 1913 à midi

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

F. C. HUFF ET ALS vs LOUIS HUFF ET ALS

No. 101,732 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, le JEUDI, 28 août 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 juin et le dit jugement signé en cour ouverte le 30 juin 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement en congé dans le procès sus intitulé, je procederai a vendre à l'enchère publique la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1023 rue Désiré, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Montreuil, dans l'Ilet No. 8, borné par les rues Remparts (autrefois Love), Elmire, Désiré et St. Claude (autrefois Goodchildren), désigné comme lot No. 2 sur un plan dressé par A. Castaing, voyer, daté du 20 février 1853, déposé en l'office de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville, comme plan A 34 sur le livre de plans No. 6; le dit lot mesure, en mesure Américaine, vingt neuf pieds, cinq pouces et trois lignes (29' 5" 3''') de face à la rue Désiré, sur cent vingt pieds et sept pouces (120' 7") en profondeur entre lignes égales et parallèles, faisant parti de deux lots de terrain acquis par Francis Daubert de J. L. Jonan par acte passé devant A. Chiapella, notaire, le 19 juin 1852.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devant assumer les taxes de 1913 et payer le coût de l'acte de vente devant Peter Stifft, notaire, 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication à valoir sur la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Bureau 806 rue Perdido. Encanteur.
juillet—27août—3,10,17,24,28

Par N. J. CLESI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Hebert Fletcher.

Le cottage moderne double, No. 934-936 rue Piety, contenant 5 chambres d'un côté et 4 chambres de l'autre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,809 — Division C — MARDI, 26 août 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, actuellement en congé, signé le 18 juillet 1913 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent au en dépendent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Piety, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 12 d'après un plan de T. V. Tourne, architecte, déposé en l'office de Jose Lisbony, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure, en mesure Américaines, trente deux pieds de face à la rue Piety sur cent dix huit pieds, trois pouces, et quatre lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double, et connu par le numéro municipal 934-936 rue Piety.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de la dite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur avec le pacte "de non alienando" et toutes les clauses de sécurité usuelles, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes, sur la propriété, dues ou exigibles en l'année 1913. Payer l'acte de vente devant ——————, notaire, et dépaser 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur,
Bureau, 821 rue Gravier.
LOYS CHARBONNETT, Avocat.
Juillet—27août—10,17,24,26

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No. 5451 rue Bourgogne, entre les rues Flood et Andry.

Successions de Matthew Green, connu aussi comme Eugène Green, et Rose ou Rosie Williams, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,846 — Division B — Par Albert Paul, encanteur, bureau 311 rue Baronne, 2ème étage — JEUDI, le 28 août, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement en congé, daté du 24 juillet 1913, dans la succession sus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits, voies et privilèges qui en dépendent ou y appartiennent, situé, s'étend, et se trouve dans le Troisième District de cette ville, désigné comme No. 20 dans le carré No. 359; lequel est borné par les rues Bourgogne, Flood et Love, et la propriété A. Castaing, suivant un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, daté du 4 avril 1870, et déposé en l'office d'Amédé Ducatel, ancien notaire, comme plan No. 39, registre No. 7. Le dit lot de terrain mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 150 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Le dit lot No. 20 se trouve entre le carré borné par les rues Bourgogne, Flood, Rempart (autrefois Love) et Andry et le dit carré est maintenant connu comme No. 360. Les améliorations comprennent le cottage simple connu comme No. 5451 rue Bourgogne, et contenant 7 chambres, trottoir cimenté, eau, hangar, rue pavée, à un block des tramways.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer au-dessus et en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1913. L'acheteur devant payer les frais de l'acte de vente, devant Louis A. Martinet, notaire, ainsi que pour le coût de tous certificats. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

WILLIAM R. KER, Avocat.
juillet—27août—3,10,17,24,28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Anaise Patrice, veuve d'Alf. Meilleur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,280 — Division D—Attendu que Rose Patrice, veuve de John Owsley, à présenté une pétion à la Cour Civile de District dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Anaise Patrice, veuve d'Albert Meilleur, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
TESSIER & TESSIER.
WM. J. FORMENTO, Avocats.
Juillet—25,29août—3

Succession de Sarah Johnson, veuve de Jesse Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,797 — Division C — Attendu que Kate Myers, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Sarah Johnson, veuve de Jesse Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LOYS CHARBONNET, Avocat.
juillet—30août—3,8

Succession de Mme S. L. Dwyer, épouse d'E. F. Henriques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,018 — Division A — Avis est par le présent donné d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par E. F. Henriques, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. F. FLETCHINGER, Avocat.
juillet—27,31août—3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John E. Staes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,294 — Division E — Attendu que Anaclet Staes à présenté une petition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John E. Staes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EMILE POMES, Avocat.
juillet—25,29août—3

Succession de Lucas Lilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,992 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Davilla, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SAM'L WOLF, Avocat.
juillet—25,29août—3

AVIS AUX CREANCIERS

Wilfred L. Miltenberger vs. Consumers Household Supply Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,913 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. B. Wheeler, Jr., receveur dans cette affaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DENEGRE, BLAIR & HENRY H. CHAFFE, Avocats. août—1,8,9

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degres

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

The 'Allenburys' Foods

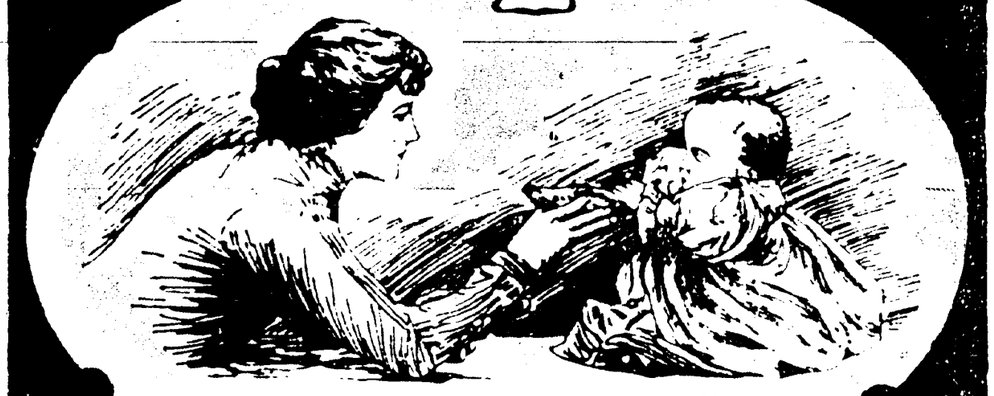

MOTHER AND CHILD Baby 11 months of age Fed from birth on the 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir L'n enfant mal nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois

NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois

NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.